

Compte rendu de la séance du mardi 19 octobre 2021

Présents : Michaël BIANCARDINI, Mehdi BENKELFAT, Gisèle BOUTIN, Suzette BOUTONNET, Marie-Thérèse CHAPPELLE, Guy CLAVEYROLES, Bernard CREISSENT, Dominique FORT, Anthony LAGARDE, Laurane MANAS, Roseline PRADEILLES, André ROUX.

Absent excusé : Serge LAPIERRE

Absents : José LOUREIRO, Sarah PRIEUX

Secrétaire de la séance : Michaël BIANCARDINI

Intervention de Mme Manick VIGOUROUX sur Natura 2000 : présentation de Natura 2000 et questions des élus.

1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 7 septembre 2021

Serge Lapierre nous a informé d'une erreur sur le compte rendu.

Modification apportée au point n° 2 : 2 abstentions au lieu de 1.

Demande d'un conseiller (Suzette BOUTONNET) de faire un retour sur les réclamations.

Vote 1 abstention et 12 voix POUR

2) Création et suppression d'un poste adjoint administratif territorial

Suite à la demande d'un agent administratif de passer à temps complet, vu l'avis favorable du Centre de Gestion de la FPT et pour une régularité des heures d'ouverture de la mairie et de l'agence postale communale, Mme la Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter le poste d'adjoint administratif de 5 heures à compter du 1er novembre 2021.

Suppression du poste agent administratif à 30h. Création d'un poste d'agent administratif à 35h.

Les nouveaux horaires de l'Agence Postale :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h

Les nouveaux horaires de la mairie :

	Matin	Après-midi
Lundi		13h00-17h15
Mardi	8h30-12h30	13h00-17h15
Mercredi	8h00-12h00	
Jeudi		13h00-17h15
Vendredi		13h00-17h15

Vote 12 voix POUR

3) Action sociale pour le personnel

Mme la Maire rappelle l'obligation sociale envers les agents. Actuellement les agents bénéficient de chèques vacances et de chèques « Fédébon ».

Le centre de Gestion de la FPT propose d'adhérer au Comité d'Œuvre Sociale du Languedoc Roussillon. L'adhésion à ce comité va permettre aux agents d'avoir droit à plus de prestations : rentrée scolaire, séjour de vacances, tarif réduit pour des spectacles, chèques vacances, ...

L'adhésion est de 162 € par agent (soit 1% de la masse salariale)

Vote 1 abstention et 11 voix POUR

4) Contrat Territorial : Voirie 2021

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une prorogation a été accordée pour la voirie 2021. Sur cette prorogation, il reste un reliquat de subvention.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de faire la réfection du chemin de Vallonge sur 1 kilomètre pour un montant de 21 150 € HT avec une demande de subvention au Conseil Départemental à hauteur de 8 460 € HT (40%).

Bernard Creissent demande de relancer l'ONF et peut-être la commune de Florac. Dominique FORT a fait un mail à la mairie de Florac pour leur partie de chemin, nous n'avons pas eu de retour.

Vote 12 voix POUR

5) Vente parcelle A 138 : rue cimetière vieux à Cocurès

La commune a reçu en don une parcelle cadastrée A 138 située rue du cimetière vieux à Cocurès. Un acte administratif coûtant 700 € a été nécessaire pour que cette parcelle soit intégrée dans le domaine privé de la commune. Un voisin étant intéressé pour l'acquérir, Mme la Maire propose au Conseil de la vendre. (Voix 11 voix POUR et 1 Abstention)

Après discussion, il est décidé de proposer cette parcelle au prix de 2000€ avec les frais notariés à la charge de l'acquéreur.

Vote 12 voix POUR

6) Transfert de la Communauté de Communes à la commune

Madame le Maire rappelle le cadre légal relatif au transfert de compétence et le travail d'analyse effectué par la Communauté de Communes, en lien étroit avec les services de la DGFIP au cours des mois de septembre et octobre 2021, pour définir le détail des éléments de l'actif et du passif à restituer à la commune Bédouès-Cocurès.

Transfert de 2 lignes d'actif de voirie de la communauté de commune GCC à la commune de Bédouès-Cocurès.

Vote 1 abstention et 12 voix POUR

7) Motion : Opposition aux orientations annoncées par le Gouvernement pour le futur Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF

Madame le Maire expose les annonces faites au Président de la FNCOFOR de la part de l'Etat. Le Conseil Municipal décide :

- de s'opposer aux propositions qui sont purement et simplement inacceptables par les communes,
- de s'opposer à la poursuite du fonctionnement actuel de l'ONF, dont le modèle de fonctionnement n'est plus crédible et doit donc être revu, au principe de toute réduction des effectifs de terrain de l'ONF conduisant à une réduction des services de l'ONF auprès des communes, au principe de payer plus pour toujours moins de services alors que les demandes des communes forestières d'évolution de ce service public, consignées dans le « Manifeste des Communes forestières » n'ont pas été considérées par l'Etat.

Le Conseil Municipal demande que :

- l'Etat redéfinisse enfin l'ambition politique qu'il se donne pour la mise en œuvre de sa politique nationale forestière,
- qu'il assume financièrement son rôle de garant de l'intérêt général des forêts, qu'il mette en place, avec les moyens afférents, et en s'appuyant sur les élus, un véritable service public qui serve à toutes les filières, qui serve pour la population et qui bénéficie au climat.

Vote 12 voix POUR

8) Point sur travaux Clos

Michaël BIANCARDINI fait un point sur les travaux. Un nouveau devis a été reçu d'un montant supérieur de 5485 € dû à l'augmentation du coût des matériaux, l'aire de jeux sera entièrement clôturée en ganivelle.

Une réunion de chantier doit être programmée.

9) Questions diverses

- Plan de relance des ponts et des murs de soutènement de plus de 2 mètres : les adjoints se sont répartis le territoire pour faire un recensement.

- Mise à disposition de terrains communaux : Une convention sera signée entre la commune et les locataires de manière harmonisée.

- Encombrants : Redémarrage du service pour les personnes âgées et pour les personnes n'ayant pas de véhicule adapté.

20h : départ de Guy CLAVEYROLES

- Transport à la demande : Point sur son utilisation, proposition de faire une information sur le bulletin municipal.

- Cérémonie du 11 novembre : dépôt de gerbe et lecture du discours

Concernant la chapelle St Saturnin, Bernard CREISSENT rappelle qu'il y a des dons au niveau de la Fondation du Patrimoine. Mme la Maire va contacter M. GELY. Nous sommes en attente du rapport de l'architecte des bâtiments historiques pour pouvoir commencer les travaux.

Laurane MANAS souhaite qu'à chaque conseil municipal, les élus fassent un compte rendu des réunions auxquelles ils ont assisté, rappelle qu'il reste des composteurs à récupérer au SICTOM, et fait un retour sur le jour de la nuit et la réunion publique d'information sur l'extinction de l'éclairage public.

Roseline PRADEILLES nous informe qu'elle a participé à l'AG de l'association du Foyer des Jeunes et que suite à cette AG, le bureau est démissionnaire et que l'association sera en sommeil.

Un membre de l'association Renc'art demande l'installation d'un éclairage à la sortie de leur salle : un détecteur de présence va être installé

Le prochain conseil municipal aura lieu le 7 décembre 2021.

Séance levée à 20h45

Mme la Maire

Le secrétaire